

**CÉLÉBRATIONS DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA
SANTÉ AU TRAVAIL ET DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA
PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

YAOUNDÉ, PALAIS DES CONGRÈS, LE 28 AVRIL 2009

Organisation :

**Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ; Ministère du Travail et de la Sécurité
Sociale ; Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale**

Synthèse des travaux

- *Session d'ouverture :*
 - Mme Lysette Ngatchou, Directeur Général Adjoint de la CNPS, Présidente du Comité d'Organisation de la Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels, a prononcé une allocution de bienvenue, dans laquelle elle a invité les participants à s'impliquer encore plus dans la prévention, car c'est grâce à elle que l'on peut obtenir des baisses sensibles du nombre des accidents professionnels, et arriver ainsi à une plus grande maîtrise des coûts associés aux réparations. Elle a rappelé que c'est dans cet esprit que la CNPS a récemment enrichi son organigramme en lui ajoutant un service de la médecine du travail et de la prévention des risques professionnels, visant précisément à mieux promouvoir la sécurité et la santé au travail.
 - Dans son allocution, Mme Dayina Mayenga, Directrice du Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale, a transmis aux personnalités présentes et à tous les participants, les salutations et le message du Directeur Général du BIT, M. Juan Somavia, à l'occasion de cette Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Dans son message, le Directeur Général demande plus particulièrement que les stratégies de reprise économique visant à atténuer les impacts de la crise mondiale n'empruntent pas une voie bradant la vie humaine et la sécurité sur le lieu de travail. Il a réaffirmé les objectifs du Travail Décent, qui couvrent le travail lui-même, la protection sociale, y compris la sécurité et la santé au travail, les droits au travail et le dialogue social. S'exprimant sur le thème de la 13^{ème} Journée Africaine de Prévention des Risques Professionnels, « Mieux Prévenir les risques, Mieux Protéger les Victimes », Mme Mayenga a indiqué que celui-ci, en mettant en avant la sauvegarde et la valorisation du capital humain, contribuait significativement à la promotion des objectifs de l'OIT en matière de protection sociale et de Travail Décent.

- Prenant la parole pour prononcer l'allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale a tenu tout d'abord à demander aux participants de bien comprendre qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts, entre employeurs et travailleurs, en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail : les développements en ce domaine sont dans leur intérêt à tous. Rappelant que la première étape de la réflexion sur l'extension de la sécurité sociale à tous les Camerounais venait de s'achever, par la mise à disposition de projets de textes de lois, il a indiqué qu'il était important d'alléger, par la prévention, le coût de la réparation associée à la survenance de risques couverts par la protection sociale. Il a insisté sur l'urgence de l'élaboration d'un programme national en matière de prévention des risques professionnels, et sur la mise à jour des indicateurs de sécurité et santé au travail.

- *Présentation de l'OIT sur le thème de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, « Santé et vie au travail : un droit humain fondamental » :*
 - Rappel des principes de la Convention NO 187 (2006) : Convention Concernant le Cadre Promotionnel pour la Sécurité et la Santé au Travail ;
 - Approche stratégique en vue de renforcer les systèmes nationaux de sécurité et santé au travail par un programme national ;
 - Les piliers d'une stratégie globale pour la sécurité et la santé au travail – Comparaison des approches systémiques de gestion de la sécurité et de la santé au travail, au niveau de l'entreprise et au niveau national ;
 - Evaluation des risques professionnels, prévention ;
 - Mise en exergue des avantages de la mise en place d'une politique de sécurité et santé au travail.

- *Points abordés lors des présentations et discussions des panélistes sur le thème de la Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels, « Mieux Prévenir les Risques, Mieux Protéger les Victimes »*
 - Prévention et réparation des risques professionnels : l'expérience de la CNPS ;
 - Aspects juridico-institutionnels de la prévention et de la réparation au Cameroun ;
 - Aspects médicaux de la prévention et de la réparation des risques professionnels ;
 - Comportements à prendre face à un accident du travail ;
 - Evidence statistique récente sur les dépenses pour réparation de risques professionnels (CNPS);
 - Impact de l'usage des protège-jambes chez les coupeurs de canne ;
 - Accidents du travail dans le secteur BTP ;
 - Protection des travailleurs dans le secteur de la santé ;
 - Prévention des risques professionnels dans l'industrie : le cas de la SONARA (raffinerie de pétrole, Cameroun) –un exemple de grande réussite en matière de prévention des accidents du travail.

Dans la discussion qui a suivi les interventions des panélistes, différents participants se sont exprimés pour dire que la journée annuelle sur la prévention des risques professionnels est souvent l'occasion de prendre de très bonnes résolutions, et qu'il faudrait désormais enclencher sur des actions tangibles et durables. Beaucoup ont notamment souhaité que le document de *Politique Nationale de Sécurité et Santé au Travail* soit bientôt finalisé et adopté, ce qui constituerait un grand pas vers la mise en œuvre d'un cadre promotionnel approprié, dans l'esprit de la Convention No 187.

- La journée a été conclue par un exercice de *simulation d'extinction d'incendie aux Brasseries du Cameroun*, à Yaoundé.

30 avril 2009

**Theopiste BUTARE
Spécialiste sécurité sociale
BSR/OIT, Yaoundé**